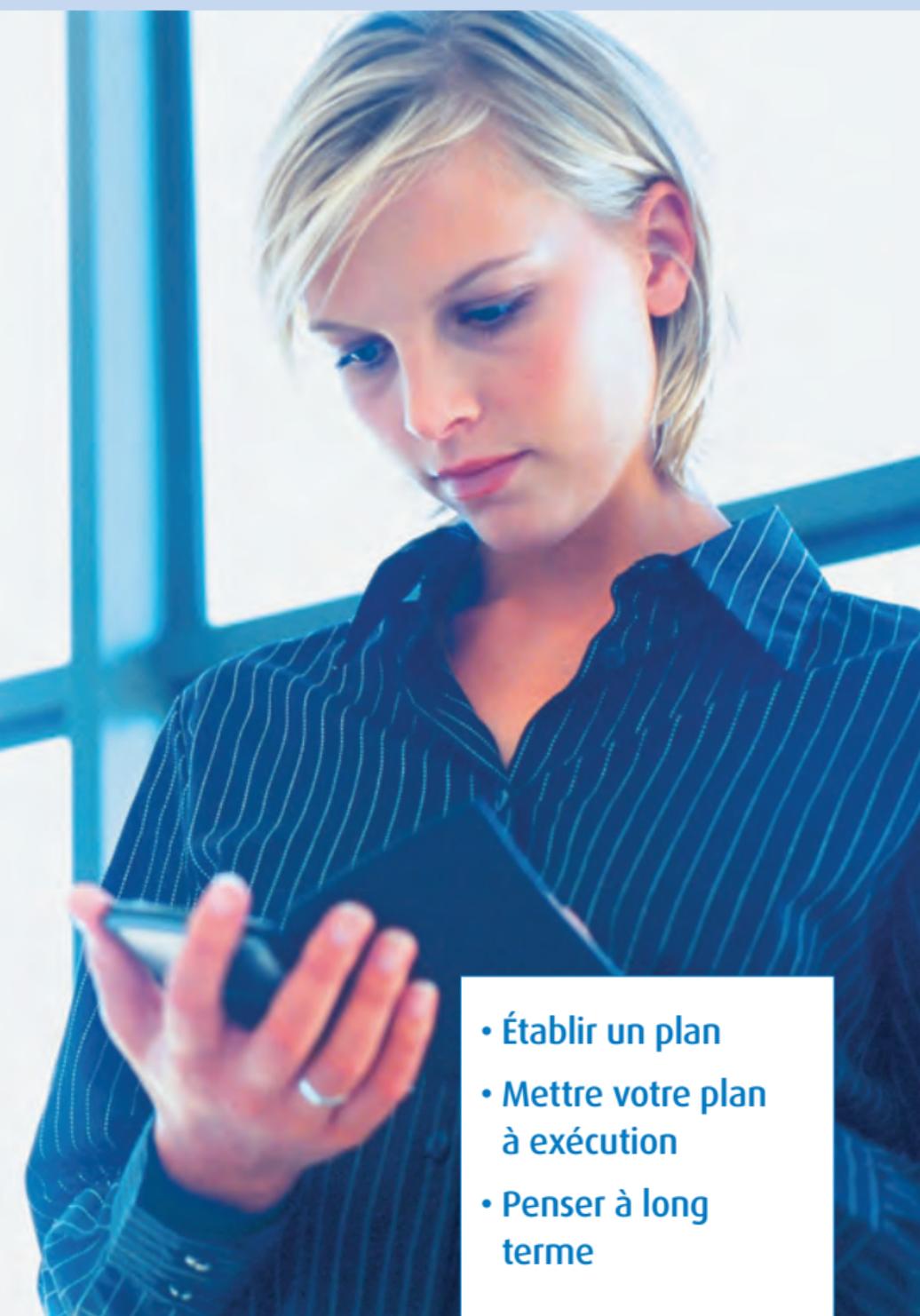


Gérer les excédents de trésorerie – Épargnes et placements

SÉRIE PARTENAIRES EN AFFAIRES

- 
- Établir un plan
 - Mettre votre plan à exécution
 - Penser à long terme

Votre argent doit travailler aussi fort que vous

Situation

Les facteurs saisonniers, l'accroissement des ventes et votre travail assidu aidant, votre entreprise a commencé à générer des excédents de trésorerie. Vous savez qu'il n'est pas rentable de laisser dormir cet argent, mais vous vous demandez comment gérer vos surplus et votre financement de façon profitable tant pour votre entreprise, à court terme, que pour vous, à plus long terme.

Solution

BMO^{MD} Banque de Montréal s'est donné pour mission d'aider les entrepreneurs canadiens à prospérer. La présente brochure de la série Partenaires en affaires a pour but de vous aider à rendre vos liquidités aussi profitables que votre travail. En analysant les différentes options qui s'offrent à vous, y compris celle d'investir vos excédents de trésorerie, vous serez mieux en mesure de réaliser vos objectifs personnels et professionnels.



Les excédents de trésorerie peuvent provenir de différentes sources : vous avez d'importantes rentrées de fonds à certaines périodes de l'année, vous avez mis de l'argent de côté en prévision d'un achat important ou encore les activités de votre entreprise génèrent beaucoup de liquidités, qui s'accumulent dans votre compte.

L'examen régulier de vos flux de trésorerie vous permet d'évaluer dans quelle mesure vos rentrées de fonds dépassent les sorties. Il vous donne aussi une idée de la somme des excédents que vous avez générés avec le temps. Quelle qu'en soit la raison, si vos flux de trésorerie sont positifs, vous vous devez, à vous et à votre entreprise, de prendre la peine d'étudier les différentes options vous permettant de maximiser la valeur de vos excédents. Cette brochure peut vous y aider, en vous incitant à réfléchir à la pertinence d'investir vos excédents et en vous présentant différentes stratégies de placement à envisager, compte tenu de vos objectifs.

1. Tenir compte de la source des excédents

Toute entreprise a besoin de liquidités pour poursuivre ses activités et régler ses dépenses courantes. Cependant, garder trop de liquidités dans le compte de dépôt d'une entreprise peut créer un manque à gagner – ou coût de substitution – du fait qu'on aurait peut-être pu faire meilleur usage de cet argent.

Pour savoir si vos liquidités constituent bel et bien des excédents, il faut tenir compte de leur source.

- Si vos liquidités proviennent d'une **augmentation des ventes**, il s'agit probablement d'excédents. Avant d'investir tout cet argent, demandez-vous s'il résulte d'une augmentation saisonnière des ventes ou d'une croissance à long terme de votre entreprise.
- Si vos liquidités sont le fruit de la **vente d'un bien ou de matériel**, il s'agit peut-être d'excédents. Demandez-vous si cet argent doit servir à acheter un

bien de remplacement ou s'il s'agit vraiment d'un excédent.

- Si vous avez récemment injecté de **votre propre argent** dans votre entreprise à titre de capital, peut-être devriez-vous chercher des moyens d'en tirer un rendement maximal, selon les priorités de votre entreprise.

2. Choisir une stratégie

S'il s'avère que votre entreprise a bel et bien des excédents, voici trois stratégies pour tirer le maximum de vos liquidités :

- Évaluez l'avantage d'utiliser vos excédents pour payer vos dettes :
 - Si vous décidez de rembourser une dette à long terme, n'oubliez pas que si jamais vous avez besoin d'emprunter à nouveau, vous devrez vous engager dans un processus de demande de prêt, ce qui peut entraîner des coûts.
 - Il peut être bon de rembourser une marge de crédit renouvelable si vos coûts d'emprunt sont supérieurs au rendement potentiel d'un placement.
- Utiliser vos liquidités pour l'achat d'immobilisations n'a de sens que si vous avez la certitude que vous n'aurez pas besoin de cet argent.
- Évaluez vos différentes options de placement :
 - Un placement à court terme vous fournit un flux de liquidités régulier.
 - Un placement à moyen terme peut offrir un meilleur rendement tout en vous laissant l'accès à vos fonds.
 - Un placement à long terme maximise le rendement sur vos excédents de trésorerie avec le temps.

conseils

Les véhicules de placement à longue échéance donnent généralement de meilleurs rendements.

3. Si vous décidez de faire un placement

Le but premier d'un propriétaire exploitant est de gérer efficacement ses actifs, et non de les posséder. Dans cette optique, il est sensé d'envisager de vendre des éléments d'actif inutilisés ou sous-utilisés.

Les excédents de trésorerie sont, en quelque sorte, des éléments d'actif sous-utilisés. Vous pourriez envisager de les investir pour en tirer le maximum. Mais combien investir?

- Tenez compte de la réserve de liquidités nécessaires aux opérations quotidiennes et à d'éventuelles urgences.
- Assurez-vous de garder assez de liquidités pour faire les versements sur vos emprunts.
- Vérifiez vos relevés bancaires pour voir à quel point vos soldes fluctuent. Ne vérifiez pas uniquement vos soldes de fin de mois, mais aussi vos soldes créditeurs minimaux.
- Voyez si vous devez conserver une certaine somme dans votre compte pour respecter la réglementation gouvernementale ou une autre exigence de la loi.
- Passez en revue votre ratio de fonds de roulement et votre ratio capitaux propres/actif pour évaluer l'étendue de vos excédents (à ce sujet, consultez la brochure *Gérer les liquidités* de la série Partenaires en affaires).
- Analysez votre cycle d'exploitation pour déterminer la somme des liquidités dont vous aurez besoin dans les prochains mois et les prochains trimestres.
- Prenez un peu de temps pour évaluer vos dépenses à venir. N'oubliez pas que certaines conditions du marché indépendantes de votre volonté, comme les fluctuations du taux de change ou l'évolution des demandes des clients, peuvent accroître vos besoins de liquidités.

4. Élaborer un plan

Lorsque vous préparez un programme de placement, tenez compte des points suivants :

- Quels sont vos objectifs généraux de placement à court et à long terme?
- Quand aurez-vous besoin de vos fonds?
- Devez-vous avoir rapidement accès à vos fonds ou pouvez-vous vous permettre de les immobiliser?
- Êtes-vous prêt à accepter certains risques de placement pour un rendement potentiellement plus élevé?

Avec un peu de prévoyance et de connaissances, vous pourriez aussi élaborer un programme de placement tenant compte des différentes étapes de la vie de votre entreprise.

- Gardez les excédents à court terme pour des placements liquides.
- Si vous épargnez en vue d'acquérir des immobilisations, la date d'acquisition prévue peut vous dicter une stratégie de placement.
- Déterminez quelle partie de l'acquisition peut être payée comptant et laquelle devrait être financée.
- Quand vous préparez un programme de placement, tenez compte non seulement de vos objectifs d'affaires, mais aussi de vos objectifs personnels. Avec une bonne planification, vos excédents de trésorerie peuvent vous aider à vous préparer à la vente de votre entreprise ou à votre retraite.



Il peut être judicieux d'investir vos excédents de trésorerie si la sécurité et la liquidité de vos placements sont assurées.

5. Déterminer son horizon de placement

Un bon nombre de propriétaires d'entreprise croient que les excédents de trésorerie doivent automatiquement être investis dans des véhicules de placement à court terme. Or, comme pour toutes les décisions dans ce domaine, l'horizon de placement est un élément décisif dans le choix d'une stratégie.

- Pensez aux placements à **court terme** si :
 - vous recherchez un rendement maximal sur vos excédents tout en gardant un accès rapide à vos fonds;
 - votre entreprise doit détenir des réserves pendant une période déterminée plutôt courte.
- Pensez aux placements à **moyen terme** si :
 - vous voulez mettre de l'argent de côté en prévision d'un événement, comme un versement initial sur une grosse acquisition d'immobilisations ou l'expansion de l'entreprise;
 - votre entreprise doit détenir des réserves pendant une période plus longue.
- Pensez aux placements à **long terme** si :
 - vous souhaitez vous constituer des réserves de liquidités à long terme pour hausser la valeur de votre entreprise;
 - vous voulez préparer l'avenir en commençant dès maintenant à mettre de l'argent de côté en vue de la retraite ou de la vente éventuelle de votre entreprise.
- Si vous devez tirer régulièrement des fonds de vos excédents, un placement à long terme pourrait ne pas vous convenir.

conseils



Il n'est pas rentable de réinvestir continuellement vos excédents de trésorerie dans des placements à court terme.

- Évaluez la possibilité de séparer vos excédents en plusieurs parties et d'employer une stratégie différente pour chacune. Par exemple, investissez l'argent dont vous avez besoin pour financer vos dépenses d'exploitation dans des placements à court terme, et mettez de côté une certaine somme pour les placements à plus long terme dont le rendement potentiel est plus élevé.



6. Maintenir la liquidité

Dans leurs décisions de placement, les entreprises doivent tenir compte du montant de liquidités à garder en réserve pour les dépenses courantes, le fonds de roulement, le service de la dette et les dépenses en immobilisations. Cependant, en choisissant les produits et les stratégies appropriés, il est possible de maximiser le rendement des placements sans sacrifier la liquidité.

- Ne sacrifiez pas le rendement de vos placements au profit de la liquidité. Vérifiez d'abord vos options. De nombreux placements peuvent présenter une solide performance sans immobiliser votre argent.

- Un compte d'épargne d'entreprise à taux d'intérêt avantageux vous offre la souplesse d'un compte de dépôt.
- Recherchez des placements assortis d'options souples, par exemple ceux qui sont encaissables ou renouvelables automatiquement ou qui offrent le choix d'un taux fixe ou variable. Ils peuvent présenter les avantages et la commodité d'un placement à long terme sans vous enlever l'accès à votre argent lorsque vous en avez besoin.
- Les fonds d'investissement du marché monétaire et de bons du Trésor offrent un haut niveau de liquidité, en vous permettant de retirer vos fonds sans pénalité.
- Beaucoup de certificats de placement garanti (CPG) offrent des taux concurrentiels tout en demeurant souples et encaissables.
- De nombreux fonds d'investissement sont des placements liquides, bien que les fluctuations de valeur à court terme puissent vous faire hésiter à en retirer régulièrement des fonds.

7. Gérer le risque

Quand vous investissez des excédents de trésorerie, vous devez décider du type de rendement souhaité pour votre entreprise, en tenant compte de votre horizon de placement et de votre tolérance au risque. Voici quelques stratégies de gestion du risque :

- Avant de choisir un véhicule de placement, demandez-vous dans quelle mesure vous pouvez supporter les fluctuations du marché et comment votre entreprise peut s'en accommoder.
- Analysez vos expériences de placement antérieures pour mieux comprendre votre niveau de tolérance à la volatilité du marché.

- Évaluez quel pourcentage de votre portefeuille vous détenez personnellement et quel pourcentage est détenu par l'entreprise afin de voir s'il est nécessaire de mieux partager le risque entre les deux.
- Cerner les risques externes pour votre entreprise, entre autres les ralentissements économiques, des concurrents nouveaux ou émergents, l'évolution des technologies, des changements dans la demande des consommateurs ou le resserrement de la réglementation.



En prévoyant vos dépenses d'exploitation, vous pouvez prendre des décisions de placement mieux éclairées.

- Certaines entreprises sont plus sensibles que d'autres aux risques externes. Évaluez jusqu'à quel point la vôtre peut soutenir les changements externes imprévus et leur influence sur vos stratégies de placement.
- Parez aux imprévus en investissant une portion suffisante de vos excédents de trésorerie dans un placement à faible risque pour pouvoir tenir pendant une période de trois à douze mois, selon votre secteur d'activité, en cas de ralentissement économique.
- Avant d'immobiliser des excédents dans des placements à long terme, gardez une part suffisante du bénéfice d'exploitation pour les trois à six prochains mois.

8. Diversifier

Quel que soit le climat économique, il est toujours sage de diversifier adéquatement ses placements. Voici quelques points dont vous devez tenir compte dans le choix des placements :

- Connaissez votre entreprise. Évaluez les placements selon vos objectifs d'affaires, votre tolérance au risque et votre horizon de placement. Vous pourrez ainsi mieux décider de la manière de diversifier vos placements selon vos besoins.
- Diversifiez vos placements selon l'échéance : court, moyen et long terme.
- Vous pouvez diversifier selon l'échéance même si vous n'investissez qu'à court terme. Pensez, par exemple, à répartir votre argent dans des placements dont les échéances s'échelonnent de 30 à 150 jours.
- Si votre entreprise fait des transactions en dollars américains, envisagez de faire des placements dans cette devise. Non seulement vos fonds seront protégés contre les fluctuations monétaires, mais vous bénéficierez d'une diversification monétaire tout en vous évitant des frais de conversion.
- Si vous disposez de liquidités à investir à long terme et que votre niveau de tolérance au risque est plus élevé, diversifiez vos placements. Vous pouvez détenir des placements liquides, des placements à revenu fixe et des actions parce que le fait de détenir différents types de placement constitue en soi une diversification.
- Ayez une base solide. Détenir des titres dans différents marchés, canadiens et internationaux, est une stratégie de placement prudente qui peut vous aider à réduire vos risques en cas de baisse d'un marché.

9. Tenir compte de ses besoins personnels à long terme comme propriétaire d'entreprise

En tant que propriétaire, votre principal objectif est probablement la réussite de votre entreprise. Or, il est tout aussi important de prendre le temps d'analyser votre situation financière personnelle afin de continuer à prendre des décisions d'affaires vous permettant de réaliser vos objectifs à long terme.

Étudiez plusieurs stratégies

- Vous envisagez peut-être de vendre votre entreprise lorsque vous prendrez votre retraite. Dans ce cas, vous devez calculer combien d'argent vous pouvez retirer de la vente et voir si ce revenu vous suffira pour maintenir votre style de vie.
- N'oubliez pas que la valeur de votre entreprise peut varier selon les conditions du marché ou des événements indépendants de votre volonté; le produit de la vente pourrait décevoir vos attentes.
- Si vous comptez travailler à la retraite, préparez-vous en fonction de circonstances imprévues qui pourraient vous en empêcher, comme la maladie.
- Étudiez plusieurs stratégies de retraite pour vous assurer d'atteindre vos objectifs. Vous pourriez, par exemple, vous constituer des actifs financiers supplémentaires en utilisant les droits de cotisation que vous avez accumulés à l'égard de votre REER.
- À l'extérieur de votre REER, privilégiez les placements dont les revenus sont soumis à un traitement fiscal avantageux, comme les gains en capital et les dividendes d'entreprises canadiennes.

Planifiez

En planifiant dès maintenant votre retraite, vous commencez à réfléchir à des stratégies à long terme pour votre entreprise et pour vous-même, comme :

- protéger la pleine valeur de l'investissement que vous avez fait dans votre entreprise;
- vous constituer une source de revenu pour la retraite;
- vous assurer que l'orientation que vous donnez à votre entreprise s'harmonise à vos objectifs personnels à long terme;
- veiller à ce que votre entreprise demeure prospère et vous procure l'argent dont vous avez besoin pour financer votre retraite.

N'oubliez pas que la planification de la retraite n'est pas tant une question d'âge qu'une question de vigilance dans les décisions à prendre tout au long de la vie de votre entreprise.

Épargnez aussi en dehors de l'entreprise

- Un pourcentage significatif de propriétaires d'entreprises ont plus de la moitié de leur avoir net immobilisé dans leur entreprise. Il est pourtant nécessaire de penser aux avantages d'avoir des épargnes à l'extérieur de l'entreprise en vue de la retraite.
- Compensez une partie des risques d'entreprise associés aux ralentissements économiques, à la concurrence ou même à d'éventuelles pertes.
- Tirez personnellement profit des reports de l'impôt sur le revenu en cotisant à un REER.
- Considérez l'ensemble des stratégies fiscalement avantageuses à la disposition des propriétaires d'entreprises, comme le partage des revenus.
- Mettez en place une source de revenu de retraite indépendante des activités de votre entreprise.

conseils

Les risques d'entreprise peuvent influencer non seulement sur vos décisions de placement pour votre entreprise, mais aussi sur les décisions qui concernent vos placements personnels.

10. Considérations d'ordre fiscal

Afin de décider quels placements vous conviennent, il est important de tenir compte des répercussions fiscales de divers types de placement :

- Les placements qui génèrent un revenu en intérêts sont souvent soumis aux taux d'imposition les plus élevés.
- Envisagez de garder les placements qui produisent des intérêts dans un régime enregistré.
- Pour réduire les impôts à payer, investissez dans des placements à long terme, comme des actions. Les gains en capital obtenus à la vente d'actions sont imposés selon les taux les plus avantageux.
- Les dividendes versés par les sociétés canadiennes sont généralement soumis à des taux d'imposition réduits.
- Pour vous assurer de prendre des décisions de placement avantageuses du point de vue fiscal, consultez votre comptable ou votre conseiller fiscal.



conseils

Sachez comment le revenu est imposé pour réduire votre impôt à payer sur les placements.



Fidèle à sa promesse de soutenir l'essor des entreprises canadiennes, BMO Banque de Montréal est heureuse de mettre à votre disposition une nouvelle série de brochures intitulée « Partenaires en affaires ». Conçues dans le but de vous aider à accroître les ressources financières de votre entreprise et à mieux les exploiter, ces brochures traitent chacune d'un aspect important de la gestion des finances d'une entreprise et peuvent vous être très utiles pour optimiser son fonctionnement.

Pour savoir comment BMO Banque de Montréal peut vous aider à gérer votre entreprise :

- consultez votre directeur – Comptes d'entreprises
- appelez-nous directement au **1-877-262-5907** ou
- visitez notre site Web, à l'adresse **bmo.com/affaire-ressources**

Le présent document se veut une source de renseignements généraux et non de conseils. Si vous désirez obtenir de l'information sur une question particulière à votre entreprise, veuillez vous adresser aux personnes compétentes.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

5125096 (10/11)

10/11-962



Une entité de BMO Groupe financier